



INSCRIPTIONS AU 02 38 95 08 20

Le CFA... c'est aussi la formation continue !

Nos formations par apprentissage
CAPa • BPIV • BAC Pro • BTSA • CS

PAYSAGE
FORÊT
COMMERCE
AGRICULTURE
AGROÉQUIPEMENT
HORTICULTURE

NOUVEAU
Formations CS Tracteurs et Machines Agricoles
CS Technicien Cynégétique et CS Arboriste-Elagueur

Retrouvez ici les offres d'emploi et contrats d'apprentissage

CFA Agricole Public du Loiret
11 rue des Pervenches 45270 BELLEGARDE
cfa.loiret@educagri.fr

Centre-Val de Loire
Tous les métiers ont un avenir
L'AVENTURE DU VIVANT

www.cfa-bellegarde.fr

Suivez-nous également sur



Découvrez, dès à présent, notre CFA et nos formations par une visite virtuelle [sur notre chaîne YouTube !](#)

LE CFA AGRICOLE DE BELLEGARDE PARTENAIRE APPRENTISSAGE DEPUIS PRES DE 50 ANS

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE
DU VIVANT
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

Le CFA Agricole de Bellegarde accueille plus de 400 apprentis et a un taux de réussite proche de 90 %.

Des formations professionnelles, du CAP au BTS dans 8 filières :

- Productions Horticoles (Arboriculture, Pépinière, Productions florales et légumières)
- Productions Agricoles – spécialité Productions végétales et Animales
- Agronomie et Cultures durables
- Travaux Paysagers, Espaces verts
- Travaux Forestiers, Sylviculture, Conduite de machines forestières
- Gestion Forestière
- Cynégétique
- Agroéquipement
- Technico-commercial : « Biens et Services pour l'Agriculture », « Produits de la filière Forêt-Bois » et « Univers Jardins et Animaux de compagnie ».

LE CFA AGRICOLE DE BELLEGARDE PARTENAIRE APPRENTISSAGE DEPUIS PRES DE 50 ANS

Le CFAAD de Bellegarde et le CFPPAdu Chesnoy ont obtenu en novembre 2021 la double certification Qualiopi (RNQ) et Qualiformagri, (Ref. 132).

Cette étape atteste du sérieux et de l'investissement de nos centres à délivrer des formations dans le respects des Engagements de Service :

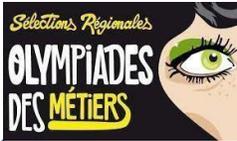
- Accueillir et informer les bénéficiaires
- Effectuer de l' Ingénierie permettant le développement des compétences
- Proposer des actions de formation en Formation Continue et enApprentissage
- Proposer un accompagnement pour permettre la Valorisation desAcquis des Expériences (VAE)
- Préparer et aider à l'insertion professionnelle

Cette certification s'inscrit dans la démarche initiée par la loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

À partir du 1er janvier 2022, elle est obligatoire pour pouvoir bénéficier d'un financement public ou mutualisé, via les OPCO, Pôle Emploi, les régions ...

Choisir notre organisme , doublement certifié, c'est avoir la certitude de recevoir une formation de qualité, avec une prise en charge financière.





- **Mise en valeur des gestes professionnels**
 - Accueil de la finale nationale du concours national "**Un des Meilleurs apprentis de France** » **Paysage** - 30 Sept 2017
 - Accueil de la sélection régionale des **Olympiades Métiers en Horticulture** – 15 mars 2018
 - Organisation annuelle d'une manche du **Championnat de France de Coupe de Bois sportive**
 - **CFA sportif** adhérent de l'Association Nationale de Développement du Sport en Apprentissage (**ANDSA**)
- **Accompagnement personnalisé en amont et en aval du parcours formatif pour apprentis et adultes**
 - Accompagnement au placement en apprentissage et/ou dans l'emploi
 - Médiation pédagogique
 - Partenaire engagé de la formation Adulte qualifiante et certifiante (SST, PRAP, CERTIPHYTO, CAPa UC Paysage et Horticulture....)

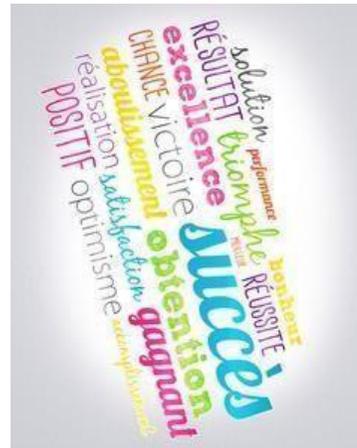


Echanges, Voyages et chantiers pédagogiques

- Implication dans le programme d'échanges européens et hors Europe
- Mobilisation de la Bourse Erasmus
- Chaque année plus de 60 apprentis de niveau 4 et 5 participent à des voyages pédagogiques ou stages à l'étranger. (Pologne, Portugal, Angleterre, Burkina-Faso, Slovénie, Maroc, Belgique...)

L'Apprentissage : Une formation pratique et théorique

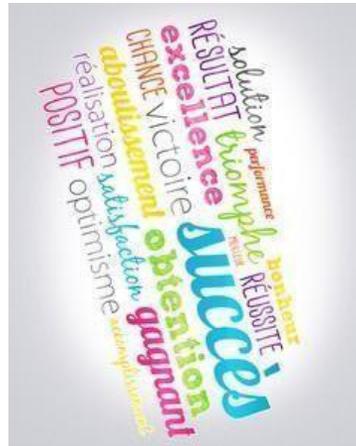
métier travail diplôme salaire
APPRENTISSAGE
formation compétences carrières



Un système de formation qui associe une formation reçue dans un CFA et dans une entreprise sur le principe de l'alternance

- **A partir de 15 ans révolus** à l'issue d'une classe de 3^{ème} pour le CAPa ou le Bac Pro en 3 ans
- **A partir de 16 ans révolus** à l'issue de n'importe quelle classe pour le CAPa
- L'apprentissage concerne autant les filles que les garçons
- Entrée en apprentissage jusque 29 ans révolus et au delà pour un diplôme ou titre supérieur, travailleur handicapé, projet de création d'une entreprise.

métier travail diplôme salaire
APPRENTISSAGE
formation compétences carrières



L'apprentissage : Un contrat de travail, un salaire garanti

- Le contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation est signé avec l'entreprise pour la durée de la formation.
- L'apprenti est un salarié, il reçoit à ce titre une rémunération basée sur le SMIC qui varie selon l'âge de l'apprenti
- **Travaux réglementés** : la réglementation en vigueur depuis le 2 mai 2015 simplifie les modalités de dérogation de l'utilisation de machines dangereuses pour les jeunes entre 15 et 18 ans.



Enseignement

- > Les cours ont lieu du lundi matin 09h30 au vendredi 12h05.
Les horaires de la semaine sont : 08h00 à 12h05 et 13h30 à 17h35
- > L'enseignement est gratuit.

Hébergement

- > Les jeunes gens et jeunes filles sont accueillis en qualité, d'externe, de 1/2 Pensionnaire (repas du midi), d'interne (tous les repas et les nuits), d'interne-externé (jeune externe prenant ses trois repas quotidiens au CFA)
- > L'hébergement se fait dans des chambres de quatre. Les apprentis ne sont pas hébergés pendant leur semaine en entreprise, sauf étude au cas par cas en fonction des places disponibles
- > Des appartements meublés de 35m² avec possibilité de co-location à 2, situés à cinq minutes à pied du CFA, sont également disponibles à la location à l'année scolaire moyennant 360 € mensuels, charges comprises (éligibles APL)

FRAIS DE PENSION à compter du 1^{er} Mai 2023

TARIFS SEMAINE de COURS	Interne	63,00€
	1/2 Pensionnaire	25,00 €
	Interne - Externé	50,00 €

Tarif spécifique pour les demandeurs d'emploi en formation continue : Repas 4.35 €





■ Des mesures en faveur de l'apprenti

*L'apprenti bénéficie du soutien financier de la Région Centre Val de Loire avec :

- Culture - Voyages pédagogiques et professionnels
- La Carte Nationale d'apprenti
- Euro Métiers Centre

*Aides pour le logement

<https://alternant.actionlogement.fr/>

*Aides pour la mobilité

La mobilité c'est la capacité de se déplacer facilement et en autonomie. Prendre la voiture ou les transports pour aller au travail, passer son permis de conduire... Être accompagné pour faciliter ma mobilité

Acheter ou louer un vélo électrique

Financer mon permis B (500 € d'aide de l'État pour l'obtention du permis de conduire) Acheter ou louer un véhicule Réparer mon véhicule

Plus d'infos et démarches ici « [#TousMobilesPourLEmploi!](#) »

Des mesures en faveur de l'Entreprise

Renouvellement du soutien du Gouvernement à l'alternance pour 2023 Aide financière pour les entreprises du privé

A partir du 1er janvier 2023, le gouvernement renouvelle son soutien au recrutement des apprentis et des salariés en contrat de professionnalisation, pour tous les **contrats conclus entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023, jusqu'au niveau master et pour toutes les entreprises.**

L'aide financière est d'un montant de :

- **6 000 euros maximum** pour un apprenti, quel que soit son âge ;
- **6 000 euros maximum** pour un salarié en contrat de professionnalisation jusqu'à 29 ans révolus.

Cette aide concerne la première année d'exécution du contrat et se substitue totalement à l'aide unique aux employeurs d'apprentis.

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/renouvellement-du-soutien-du-gouvernement-a-l-alternance-pour-2023>

Auprès de votre OPCO, accès à l'aide tutorale (Pour l'exercice de maître d'apprentissage de 230 euros par mois et par apprenti pour une durée maximale de 12 mois).

Aide financière pour les collectivités et Etablissements publics 2023

- <https://www.cnfpt.fr/se-former/former-vos-agents/accueillir-apprenti/je-suis-collectivite/national>





Des mesures en faveur des collectivités

Renouvellement du soutien du Gouvernement à l'alternance pour 2023

Aide financière pour les collectivités et Etablissements publics 2023

Cadre réglementaire : Un règlement 2023 ACTUALISANT celui de 2022

- Financement du coût de la formation à hauteur de 100 % des montants maximaux de la liste CNFPT / France compétence.
- Dans la limite nouvelles modalités à mettre en œuvre à compter du 2 janvier 2023.
- Pour les contrats signés entre le 2 janvier 2020 et le 31 décembre 2021, c'est le règlement fixant les modalités de contribution financière du CNFPT du 24 juin 2020 qui s'applique : 50% du coût de la formation.
- Les avenants au contrat pour poursuite et redoublement restent sous l'égide du financement à 50%

Un espace dédié sur le site du CNFPT « Collectivité » Rubrique : Accueillir un apprenti

<https://www.cnfpt.fr/se-former/accueillir-apprenti/lapprentissage-collectivites-territoriales/national>

Renouvellement du soutien du Gouvernement à l'alternance pour 2023



Les 7 étapes du financement des frais de formation des apprentis territoriaux



L'apprentissage : Un contrat de travail, un salaire garanti

- L'apprenti est lié à l'entreprise par un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation, signé pour la durée de la formation.
- L'apprenti est un salarié, il reçoit à ce titre une rémunération basée sur le SMIC qui varie selon l'âge de l'apprenti.

Jusqu'à 17 ans inclus

1^{ère} année : 27% 2^{ème} année : 39% 3^{ème} année : 55%

De 18 à 20 ans inclus

1^{ère} année : 43% 2^{ème} année : 51% 3^{ème} année : 67%

21 ans et plus inclus

1^{ère} année : 53% 2^{ème} année : 61% 3^{ème} année : 78%

26 ans et plus inclus

1^{ère} année : 100% 2^{ème} année : 100% 3^{ème} année : 100%

Suite à l'augmentation du Smic au **1^{er} Mai 2023**, son montant mensuel brut s'élève à **1 747,20 €**.
Le Smic horaire brut passe à **11,52€**

À noter : dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, le salaire est exonéré de toute cotisation sociale dans la limite de 79 % du Smic. La part de rémunération au-delà de ce montant reste soumise à cotisations. La rémunération est exonérée de CSG et de CRDS et de l'impôt sur le revenu dans la limite du montant brut annuel du Smic.

À savoir : un accord collectif applicable à votre entreprise ou votre contrat de travail peut prévoir une rémunération plus favorable. D'autre part, vous avez droit à la prise en charge de vos frais de transport domicile-travail.

À noter : des dispositions conventionnelles ou le contrat de travail peuvent prévoir une rémunération plus favorable pour le salarié. **Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, le salaire n'est pas exonéré de cotisations sociales ni d'impôt sur le revenu.**

> **Pour le contrat de professionnalisation, la rémunération varie en fonction du niveau de sa formation initiale et de son âge**

Age	Inférieur au Bac	Egal ou sup. au Bac
Moins de 21 ans	Au moins 55% du Smic	Au moins 65% du Smic
21 ans à 25 ans révolus	Au moins 70% du Smic	Au moins 80% du Smic
26 ans et plus	Au moins le Smic ou 85% de la rémunération minimale conventionnelle ordinaire	Au moins le Smic ou 85% de la rémunération minimale conventionnelle ordinaire

POST 3 ^{ème}	PRODUCTIONS HORTICOLES	PRODUCTIONS VEGETALES	AGROEQUIPEMENT	AMENAGEMENTS PAYSAGERS	FORÊT		TECHNICO-COMMERCIAL	
	CAPa Métiers de l'Agriculture							
Niveau 3	Productions Horticoles (Pépinière, Maraîchage, Arboriculture, Floriculture)	Grandes cultures	CS Tracteurs et Machines Agricoles	CAPa Jardinier Paysagiste		CAPa Travaux Forestiers (Bûcheronnage, Sylviculture)	BPA Travaux Forestiers (Conduite machines forestières)	
Niveau 4	BAC PRO Conduite de Productions Horticoles	BAC PRO Conduite et Gestion d'une Entreprise Agricole (CGEA) Polyculture et élevage	BAC PRO Agroéquipement <i>Rentrée 2024</i>	BP niveau 4 Aménagements Paysagers	BAC PRO Aménagements Paysagers	BP niveau 4 Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de débardage	BAC PRO Forêt	
Niveau 5	BTSA Métiers du végétal : alimentation, ornement, environnement <small>(En partenariat avec le CFA de la Mouillière - Ecole d'horticulture d'Orléans)</small>	BTSA Agronomie et cultures durables	BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole (ACSE) <small>(En partenariat avec le CFA agricole du 28)</small>	SUIVEZ-NOUS SUR     www.cfa-bellegarde.fr		CS Technicien Cynégétique BTSA Gestion Forestière (GF)		BTSA Technico-Commercial • Produits de la filière Forêt-Bois • Biens et services pour l'Agriculture • Univers Jardins et Animaux de Compagnie

CAPa 2 ans

40 semaines en entreprise y compris congés légaux
12 semaines de regroupement au CFA par an
1/3 1 sem./3 sem. rythme d'alternance

BAC PRO 2 ans (Après la 2^{nde} de détermination)

32 semaines en entreprise y compris congés légaux
20 semaines de regroupement au CFA par an
15 jours./15 jours. rythme d'alternance

BTSA 2 ans

32 semaines en entreprise y compris congés légaux
20 semaines de regroupement au CFA par an
15 jours./15 jours. rythme d'alternance

BREVET PRO en 1 ou 2 ans

40 semaines en entreprise y compris congés légaux
12 semaines de regroupement au CFA par an
15 jours./15 jours. rythme d'alternance

CERTIFICAT DE SPECIALISATION 1 an

34 à 37 semaines en entreprise y compris congés légaux
15 à 18 semaines de regroupement au CFA par an
15 jours./15 jours. rythme d'alternance

CAP

80% CCF-Contrôles en cours de formation
20% épreuves en contrôle terminal

BAC PRO, BTS Délivrance du diplôme

50% CCF-Contrôles en cours de formation
50% épreuves en contrôle terminal

Les formations de niveau 5 permettent de bénéficier de 120 crédits Européens ECTS

BP et CS (Niv.3 et 4) :
Délivrance du diplôme
La totalité des UC Unités Capitalisables doivent être acquises

FILIERE PRODUCTIONS HORTICOLES (Maraîchage, Pépinière, Arboriculture, Floriculture)

- **CAPa Métiers de l'Agriculture spécialité Productions Horticoles en apprentissage**

Ce cursus permet de former des ouvriers qualifiés qui exécutent des travaux de préparation du sol, de semis, de bouturage, repiquage, rempotage, marcottage, suivi de différentes cultures, préparation de commandes...

- **Bac Pro Conduite de Productions Horticoles en apprentissage**

Ce cursus forme des salariés hautement qualifiés sur des postes de chef d'équipe, chef de culture ou responsable technique d'unité de production horticole. Ils organisent l'ensemble de la production, suivent le calendrier de production, le conditionnement et les expéditions en tenant compte du respect de l'environnement

- **BTSA Métiers du Végétal : Alimentation, Ornement, Environnement (ExBTSA Production Horticole) en apprentissage**

Ce cursus forme des techniciens horticoles capables de gérer une exploitation horticole, de la mise en œuvre de productions en pleine terre ou sous abri à la mise en marché. Ils tiennent compte du respect de l'environnement et occupent des emplois dans la production, la commercialisation, le conseil et l'expérimentation

- **BTSA Technico-commercial Univers Jardins et Animaux de Compagnie en apprentissage**

Ce cursus forme des cadres technico-commerciaux sédentaires ou itinérants qui prospectent et conseillent les prospects et clients sur tous les produits et services des filières du jardin, des végétaux d'ornement, des animaux de compagnie et les équipements associés.

Les conseillers-vendeurs et technico-commerciaux tiennent compte du marché, de la concurrence, et de la réglementation.



FILIERE PRODUCTIONS AGRICOLES et AGROEQUIPEMENT



- **CAPa Métiers de l'Agriculture – Grandes cultures en apprentissage**

Ce cursus forme des ouvriers qualifiés et polyvalents, capables de conduire une ou plusieurs productions végétales. Ils utilisent les différents matériels et équipements nécessaires aux travaux d'exploitation et réalisent leur travail en respectant les principes de durabilité.

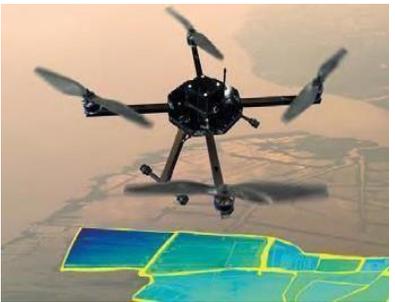


- **CS Tracteurs et Machines Agricoles– Utilisation et Maintenance en apprentissage Nouveau**

Ce cursus de niveau 3 forme des ouvriers qualifiés chargés de l'utilisation et de la maintenance des matériels agricoles. Le candidat doit posséder soit un CAP Agricole, un BEP Agricole, un Bac Professionnel, un BTS du secteur de production

- **Bac Pro Conduite et Gestion d'une entreprise agricole Productions Végétales et animales en apprentissage**

Ce cursus forme des salariés hautement qualifiés pour la conduite technico-économique de leurs productions végétales et/ou animales, la transformation de tout ou partie des produits. Ils contribuent positivement aux questions environnementales et sociétales.



- **Bac Pro Agroéquipement en apprentissage Rentrée 2024**

Ce cursus forme des salariés hautement qualifiés pour la conduite et l'entretien de matériels et d'équipements qui intègrent les nouvelles technologies (GPS, automatismes, électronique). Les enjeux de développement durable et les connaissances en agriculture y sont associés.



FILIERE PRODUCTIONS AGRICOLES et AGROEQUIPEMENT



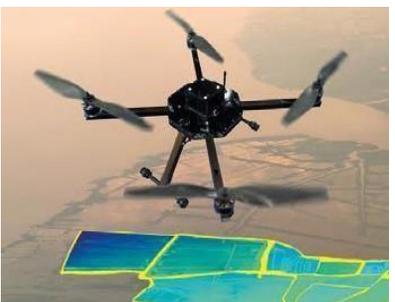
▪ **BTSA Agronomie et Cultures Durables (ex Agronomie Productions Végétales) en apprentissage**

Ce cursus forme des agronomes opérationnels et adaptables dans un contexte d'une agriculture en pleine mutation. Les techniciens interviennent sur l'ensemble de la filière des grandes cultures dans les domaines de la production, de l'expérimentation et du conseil et contribuent positivement aux questions environnementales et sociétales.



▪ **BTSA Analyse, Conduite, Stratégie de l'Entreprise agricole (En apprentissage) Nouveau**

Ce cursus forme des cadres et des techniciens supérieurs capables d'apporter un conseil global et mettre en œuvre un projet de gestion en entreprise tout en s'adaptant au contexte d'une agriculture en pleine mutation. Ils interviennent sur l'ensemble des filières grandes cultures et de l'élevage, dans les domaines du conseil, de la banque et de l'assurance.



▪ **BTSA Technico-commercial Biens et Services pour l'Agriculture en apprentissage (Ex Agrofournitures)**

Ce cursus forme des cadres technico-commerciaux sédentaires ou itinérants qui prospectent et conseillent les prospects et clients sur tous les produits et services dont l'agriculture a besoin. Ils tiennent compte du marché, de la concurrence, et de la réglementation.



FILIERE PAYSAGE-ESPACES VERTS

- **CAPa Jardinier Paysagiste en apprentissage**

Ce cursus forme des ouvriers qualifiés, capables d'exécuter des travaux d'entretien et d'aménagements paysagers pour des entreprises du paysage, des villes, des collectivités territoriales

- **Bac Pro Aménagements Paysagers en apprentissage**

Ce cursus forme des salariés hautement qualifiés capables de participer à la conduite de chantiers paysagers et à l'entretien d'espaces paysagers. Ils sont en relation avec les partenaires, les clients et les fournisseurs.

- **Brevet Professionnel Aménagements Paysagers niveau 4 en apprentissage**

Ce cursus de niveau IV permet de former des salariés hautement qualifiés capables d'organiser et de gérer divers chantiers paysagers. Ils sont en relation avec les partenaires, les clients et les fournisseurs

- **BTSA Technico-commercial Univers Jardins et Animaux de Compagnie en apprentissage**

Ce cursus forme des cadres technico-commerciaux sédentaires ou itinérants qui prospectent et conseillent les prospects et clients sur tous les produits et services des filières du jardin, des végétaux d'ornement, des animaux de compagnie et les équipements associés.

Les conseillers-vendeurs et technico-commerciaux tiennent compte du marché, de la concurrence, et de la réglementation.



- **CAPa Travaux Forestiers en apprentissage**

Ce cursus forme des ouvriers qualifiés, capables d'exécuter des travaux de sylviculture et de bûcheronnage selon les impératifs de production, tout en appliquant les règles de sécurité et de respect de l'environnement.

- **BPA Travaux Forestiers en apprentissage - Conduite de machines forestières *Nouveau***

Ce cursus de niveau 3 permet de maîtriser les techniques de conduite des engins forestiers (débusqueurs, porteurs), l'entretien et la maintenance du matériel, ainsi que la conduite d'un chantier d'exploitation forestière.

- **Bac Pro Forêt en apprentissage**

Ce cursus forme des salariés hautement qualifiés qui réalisent des opérations d'entretien du patrimoine forestier, des travaux d'abattage et de façonnage. Ils participent à la gestion d'un chantier dans le respect des règles et des techniques de sécurité.

- **Brevet Professionnel Responsable de Chantiers de Bûcheronnage Manuel et Débardage *Nouvelles options***

Ce cursus de niveau 4 permet de former des salariés hautement qualifiés capables d'organiser et de gérer divers chantiers forestiers. Ils sont en relation avec les partenaires, les clients et les fournisseurs.



- **CS Technicien Cynégétique Ouverture en 2021 Nouveau**

Le technicien cynégétique contribue au développement durable de la chasse. Il suit et gère les populations de gibiers et leurs habitats afin de contribuer à la mise en place d'une exploitation rationnelle et durable des espèces. Il participe à des actions d'animation et de communication.

- **BTSA Gestion Forestière en apprentissage**

Ce cursus forme des techniciens forestiers capables de gérer et d'améliorer durablement une forêt, de mobiliser les bois et l'approvisionnement des unités de transformation.

- **BTSA Technico-commercial Produits de la filière Forêt-Bois en apprentissage**

Ce cursus forme des cadres technico-commerciaux sédentaires ou itinérants, capables de maîtriser les différents marchés des produits de la filière forêt-bois ainsi que les méthodes de mobilisation des produits forestiers. Ils tiennent compte du marché, de la concurrence, et de la réglementation.



STAGES VIS-MA-VIE AU CFA AGRICOLE DE BELLEGARDE



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



CENTRE DE FORMATION
D'APPRENTIS AGRICOLES
DU LOIRET - BELLEGARDE



VisMaVie d'Apprenti(e) au CFA

Une
formation,
un métier...
Ma réussite

Paysage - Horticulture - Agroéquipement - Forêt - Agriculture



Maraîchage - Pépinière
Élevage - Sylviculture



Dates à convenir



Je réserve mon mini-stage
0238 950 820 ou 0786 815 226



Plus qu'un CFA, une chance !



CFA AGRICOLE 11 rue des pervenches - 45270 BELLEGARDE
Tél. 02 38 95 08 20 - Fax 02 38 90 28 26
Mél : cfa.loiret@educagri.fr - www.cfa-bellegarde.fr



Dispositif Prépa-Apprentissage au CFAAD45 # Explore ta StoryAgri en Région Centre-Val de Loire



Le CFA Agricole de Bellegarde t'accompagne sur tous les secteurs d'activités pour :

- Définir ton projet professionnel
- Réaliser toutes tes démarches
- Rédiger ton CV et ta lettre de motivation
- Trouver une entreprise
- Signer ton contrat d'apprentissage



Dispositif Prépa-Apprentissage au CFAAD45

Explore ta StoryAgri en Région Centre-Val de Loire



- **Pour qui ?**
 - Jeunes de 16 ans jusqu'à 30 ans (et à partir de 15 ans sous dérogation)
- **Quels secteurs d'activités ?**
 - Tous secteurs
- **Quand ?**
 - Entrées et sorties permanentes
 - Contact : M. Jimmy Bezroukavnikof
 - Tél 02 38 95 08 20
 - jimmy.bezroukavnikof@educagri.fr



Des formations professionnelles
DU CAP AU BTS
dans nos filières



FORÊT
Exploitation Forestière / Sylviculture / Élagage
GESTION FORESTIÈRE
Cynégétique



AGRICULTURE
Productions Végétales
ou Productions Animales



AGRONOMIE



PRODUCTIONS HORTICOLES
Pépinière / Floriculture
Maraîchage / Arboriculture



AGROÉQUIPEMENT
MÉCANIQUE AGRICOLE



PAYSAGE / ESPACES VERTS



TECHNICO-COMMERCIAL
Biens et Services pour l'Agriculture
Produits de la Filière-Forêt-Bois
Univers Jardins et Animaux de
Compagnie



Plan d'accès

CFA Agricole du Loiret
 11 rue des Pervenches
 45270 Bellegarde
 Tél : 02 38 95 08 20
 cfa.loiret@educagri.fr
 cfa-bellegarde.fr



Scannez pour obtenir
 votre itinéraire
 via Google Maps



Prochaines Portes Ouvertes sur RDV

Samedi 28 Janvier et Samedi 18 Mars 2023 et Mercredi 10, 24 et 31 Mai 2023

Retrouvez les offres d'emploi et contrats d'apprentissage sur  facebook.com/CFAAgricoleBellegarde45

Vous souhaitez candidater sur une formation au CFA Agricole de Bellegarde ?

RDV d'Orientation et de de recrutement au CFA Agricole de Bellegarde

Des RDV Individuels d'orientation, et d'entretien de recrutement vous sont proposés en présentiel et/ou en distanciel au regard de la situation sanitaire.

Pour les candidats DYS, un RDV complémentaire est proposé et nécessaire, afin d'échanger sur les différentes modalités d'accompagnement possibles.

2 ETAPES pour vous pré-inscrire au CFA Agricole de Bellegarde sur www.cfa-bellegarde.fr

Réserver votre RDV d'orientation et de recrutement via le formulaire en ligne

IMPORTANT : Pour les candidats à Besoins Éducatifs particuliers ou nécessitant un accompagnement durant la formation. Vous devez prendre un RDV en complément du RDV relatif à la formation.:

Renseigner votre dossier de pré-inscription via le formulaire en ligne

IMPORTANT : Pour que nous puissions étudier votre candidature, vous devrez obligatoirement convenir d'un RDV, renseigner le dossier d'inscription en ligne et y adjoindre les copies des bulletins des 2 dernières années, ainsi qu'un CV à jour.



02 38 95 08 20 Plus d'infos et prise de RDV sur www.cfa-bellegarde.fr

BIENVENUE SUR NOTRE PORTE OUVERTE VIRTUELLE

Découvrez notre offre de formation et visitez notre établissement !

<https://www.facebook.com/CFAAgricoleBellegarde45/videos>



AGROÉQUIPEMENT



AGRONOMIE



COMMERCE



PORTES OUVERTES

18 MARS
9H - 17H

10 MAI
13H30 - 17H30

SUR RDV INDIVIDUEL (en présentiel ou visioconférence)



FORÊT



CYNÉGÉTIQUE



AGRICULTURE



HORTICULTURE



PAYSAGE

75 ANNIÉRIE 1948-2023



RECRUTEMENT 2023 TOUTE FORMATIONS SUR RDV. Prise de RDV obligatoire sur notre formulaire en ligne, www.cfa-bellegarde.fr. Contactez-nous au 02 38 95 08 20.

FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE :
CAPa • BP Niv. 4 • BAC PRO - CS Niv. 3 et Niv. 4 - BTSa

CFA AGRICOLE DE BELLEGARDE    

11 RUE DES PERVENCHES - 45270 BELLEGARDE - 02 38 95 08 20 - www.cfa-bellegarde.fr

AGROÉQUIPEMENT



AGRONOMIE



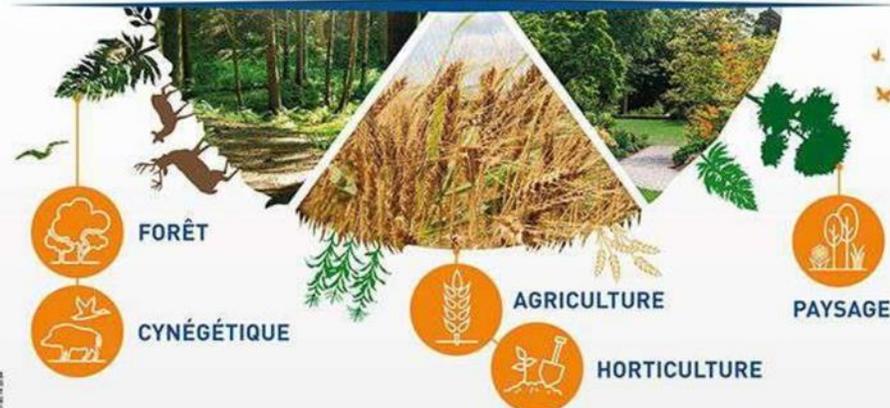
COMMERCE



PORTES OUVERTES

Nouvelles dates : Mercredi 24 Mai 13H30 à 17H30
Mercredi 31 Mai 13H30 à 17H30

SUR RDV INDIVIDUEL (en présentiel ou visioconférence)



FORÊT



CYNÉGÉTIQUE



AGRICULTURE



HORTICULTURE



PAYSAGE

75 ANNIÉRIE 1948-2023



RECRUTEMENT 2023 TOUTE FORMATIONS SUR RDV. Prise de RDV obligatoire sur notre formulaire en ligne, www.cfa-bellegarde.fr. Contactez-nous au 02 38 95 08 20.

FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE :
CAPa • BP Niv. 4 • BAC PRO - CS Niv. 3 et Niv. 4 - BTSa

CFA AGRICOLE DE BELLEGARDE    

11 RUE DES PERVENCHES - 45270 BELLEGARDE - 02 38 95 08 20 - www.cfa-bellegarde.fr

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
*Liberté
Équité
Fraternité*

CFA 45
APPRENTISSAGE
AGRICOLE PUBLIC
BELLEGARDE

Tous les
métiers
mixtes



dating

Apprentissage et emploi

Vendredi 14 avril 2023

De 14h à 18h

au CFA Agricole du Loiret à Bellegarde

Multi-secteurs

Agriculture	Cynégétique
Agroéquipement	Forêt
Agronomie	Horticulture
Commerce	Paysage

Employeur
Candidat

Inscription en ligne
obligatoire
www.cfa-bellegarde.fr



MERCI



 **INSCRIPTIONS AU 02 38 95 08 20**

**Le CFA... c'est aussi
la formation continue !**

Nos formations par apprentissage
CAPa • BPIV • BAC Pro • BTSA • CS

**PAYSAGE
FORÊT
COMMERCE
AGRICULTURE
AGROÉQUIPEMENT
HORTICULTURE**

NOUVEAU
Formations CS Tracteurs et Machines Agricoles
CS Technicien Cynégétique et CS Arboriste-Elagueur

CFA Agricole Public du Loiret
11 rue des Pervenches 45270 BELLEGARDE
cfa.loiret@educagri.fr

Retrouvez ici les offres d'emploi et contrats d'apprentissage

 Centre-Val de Loire

 Tous les métiers ont leur avenir

INFORMATION et ORIENTATION ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC